



PLAN DE DEPLACEMENTS DES HOPITAUX D'AMBERT ET THIERS

Un projet social pour l'attractivité et le dynamisme des deux hôpitaux

Mission de diagnostic et sensibilisation

Maître d'ouvrage : syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)

CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES

Juillet 2018

Le présent cahier des clauses techniques particulières comporte 7 pages.

SOMMAIRE

Article 1 – CONTEXTE	2
1-1 Contexte général	2
1-2 Contexte de la mission	3
Article 2 – MISSION.....	3
2-1 Objet du marché	3
2-2 Enjeux et objectifs	3
2-3 Périmètre de la mission	5
2-4 Contenu de la mission	5
2-5 Calendrier prévisionnel	6
Article 3 – PILOTAGE DE LA MISSION	6
Article 4 – RENDUS ATTENDUS	6
4-1 Rendus attendus.....	6
4-2 Propriété des données.....	7

Article 1 – CONTEXTE

1-1 Contexte général

Dans sa charte 2011-2023, le Parc naturel régional Livradois-Forez s'est engagé à informer et sensibiliser les établissements sur l'intérêt d'inscrire leurs activités dans une démarche durable, notamment sur la mise en place de Plans de Déplacement d'Établissements (PDE).

Le Parc naturel régional Livradois-Forez souhaite favoriser les modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle » et l'intermodalité afin de développer une **mobilité permettant de réduire les inégalités d'accès à l'emploi et aux services et qui soit moins émettrice de gaz à effet de serre**.

Cette action de plan de déplacements, pour le secteur de Thiers, vient en complémentarité **des études sur l'organisation des mobilités sur le bassin de Thiers du SIVU Transports Urbains Thiernois (TUT)**. Ces études consistent en un travail de réflexion et définition du nouveau service de transport public, à la fois sur le plan géographique et sur les différents modes de déplacement. Cette action a vocation à alimenter l'étude du SIVU TUT en termes de besoins identifiés et de propositions.

Le territoire est essentiellement rural et péri urbain, avec une densité de population assez faible. Il se caractérise par une offre de transports en commun limitée. Il ne s'agit donc pas ici d'un plan de déplacements de centre hospitalier en zone très urbaine pouvant s'appuyer sur une offre de transports, notamment périurbaine, et dont la problématique principale serait celle de la régulation du stationnement. La mission de diagnostic doit prendre en considération ce contexte spécifique.

1-2 Contexte de la mission

Le Parc naturel régional Livradois-Forez a mené une première expérimentation de plans de déplacements interentreprises sur deux zones d'activité en 2016-2017. Il souhaite, à travers cette mission, renouveler cette action avec d'autres établissements et pour des publics divers : visiteurs, usagers, salarié-e-s. Le Parc naturel régional Livradois-Forez a donc proposé cette action au groupement de coopération sanitaire Thiers - Ambert.

Le groupement de coopération sanitaire Thiers – Ambert est la structure juridique qui assure la coopération entre les hôpitaux de Thiers (63 300) et d'Ambert (63 600), avec une direction commune.

Article 2 – MISSION

2-1 Objet du marché

Le marché régi par le présent cahier des charges est un marché de prestations intellectuelles.

La mission consiste à réaliser la phase de diagnostic et d'évaluation de potentiels de changements de modes de transports des accompagnant-e-s des patient-e-s, des patient-e-s, des salarié-e-s dans le cadre d'une démarche de plan de déplacements.

2-2 Enjeux et objectifs

Le schéma ci-dessous présente les enjeux, les objectifs et le déroulement de ce plan de déplacements.

Le plan de déplacement des hôpitaux d'Ambert et Thiers est un projet **social pour l'attractivité et le dynamisme des hôpitaux.**

Le diagnostic, objet de cette mission, constitue la première étape de cette démarche. Il participe donc pleinement à l'atteinte de cet objectif.

PLAN DE DEPLACEMENTS DES HOPITAUX D'AMBERT ET THIERS

Un projet social pour l'attractivité et le dynamisme des deux hôpitaux

Une mutation de l'offre de soins hospitalière vers davantage d'ambulatoire

Des difficultés pour les accompagnant-e-s à se déplacer (distance, absence de moyens de transports (individuel ou collectif), tranche d'âge,...)



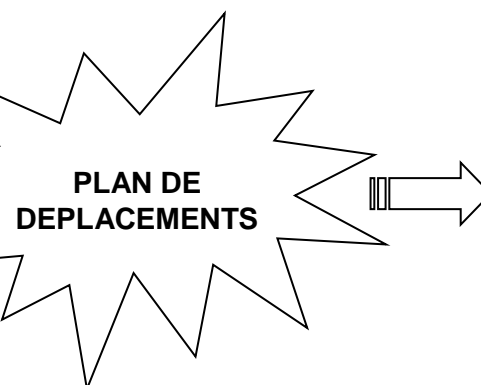
Des services mutualisés sur deux sites distants de 60 km

Des difficultés à recruter du personnel et notamment des cadres



Permettre/faciliter les déplacements des patient-e-s et de leurs accompagnant-e-s

Faciliter le recrutement et le quotidien du personnel



Diagnostic



Bureau d'études

Sensibilisation

Animations



Parc Livradois-Forez et prestataires

Plan d'actions

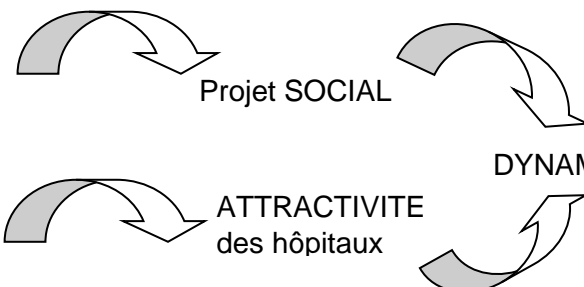


Hôpitaux (groupes de travail) et Parc Livradois-Forez

Validation et mise en œuvre



Hôpitaux



Projet SOCIAL

DYNAMISME des hôpitaux

ATTRACTIVITE des hôpitaux

2-3 Périmètre de la mission

Hôpital d'Ambert : 500 agents, 307 lits

Hôpital de Thiers : 700 agents, 428 lits

Services des pôles gériatrie d'Ambert :

EPHAD Vimal Chabrier : 84 résident-e-s

Centre Pré-Bayle : 120 résident-e-s

Services des pôles gériatrie de Thiers :

Unité Aquarelle : 108 résident-e-s

Maison de retraite Le belvédère : 75 résident-e-s

2-4 Contenu de la mission

La mission comprend :

- La réalisation d'une enquête mobilité auprès des accompagnant-e-s des patient-e-s, des patient-e-s, des salarié-e-s des hôpitaux d'Ambert, de Thiers et des services des pôles gériatrie pour connaître leurs déplacements, leur motivation au changement et identifier les personnes ressources souhaitant participer à la phase de construction du plan d'actions du plan de déplacements
- La quantification des déplacements entre les hôpitaux d'Ambert et Thiers
- La quantification et qualification des potentiels de changement de modes de déplacements au regard des offres et possibilités de transport actuelles
- La quantification et qualification des besoins en transports en commun : type de transports, trajets, nombre de personnes potentielles pour alimenter la réflexion sur la future offre de transports en commun
- La quantification et qualification des besoins pour les déplacements à vélo ou piétons : trajets, aménagements, nombre de personnes potentielles
- La production d'un outil de géolocalisation pour identifier par rapport aux lieux d'habitation des salarié-e-s et leurs horaires de déplacements les possibilités de transport alternatifs à la voiture individuelle
- L'animation de quatre réunions de restitutions : l'une pour les instances de l'hôpital sous forme de formation-action, l'autre pour les usagers sous forme de restitution-atelier interactif, pour chacun des deux hôpitaux
- La communication via les supports de communication existants, pour tous les publics visés, pour annoncer la phase de diagnostic d'une part et restituer les résultats d'autre part.

Important : Le prestataire devra réaliser sa mission dans le respect du Régime Général de Protection des Données personnelles pour toutes les personnes enquêtées (registre de traitement des données, collecte, traitement, conservation, sécurisation, information des personnes...)

Le prestataire identifiera les interlocuteurs privilégiés avec qui un échange sera nécessaire : bureaux des entrées des établissements, représentant-e des usagers, service des ressources humaines...pour mener cette enquête.

Le prestataire devra être **force de proposition dans son offre** pour réaliser le diagnostic des déplacements des différents publics qui permettent **d'avoir une vision suffisamment précise des déplacements, des potentiels de changement et d'enclencher la phase de**

réalisation d'actions pour répondre aux objectifs de projet social pour l'attractivité et le dynamisme des hôpitaux.

Pour cela, les méthodes proposées par le prestataire devront :

- pour les enquêtes, notamment pour les usagers, être incitatives, innovantes, pour permettre de « donner envie » de répondre à l'enquête ;
- pour les équipes de direction des hôpitaux : permettre l'appropriation de la phase de diagnostic, former aux problématiques de transport et sensibiliser aux actions possibles pour enclencher la phase de réalisation dans le cadre du plan de déplacements.

2-5 Calendrier prévisionnel

Octobre 2018	Démarrage de la mission
Octobre 2018 à janvier 2019	Diagnostic – enquêtes Evaluation des potentiels de changement
Février 2019	Restitution du diagnostic et de l'évaluation des potentiels de changements

Article 3 – PILOTAGE DE LA MISSION

Le Parc naturel régional Livradois-Forez assurera la maîtrise d'ouvrage de cette mission.

Un comité de pilotage sera constitué pour suivre la démarche et valider les rendus finaux. Il comprendra notamment des représentants des hôpitaux (Direction, ressources humaines, représentant-e-s des usagers...) et du Parc.

Le prestataire animera les réunions du comité de pilotage sous forme de formation-action.

Au démarrage de la mission, le prestataire aura les coordonnées d'une **personne référente pour chacun des hôpitaux et pôles gériatrie**, qui accompagnera le prestataire dans l'établissement et sera son interlocuteur privilégié au sein de celui-ci.

Article 4 – RENDUS ATTENDUS

4-1 Rendus attendus

Il s'agira pour le prestataire de fournir :

- un rapport final détaillé présentant l'ensemble de la mission réalisée et ses résultats
- un récapitulatif synthétique destiné aux instances des hôpitaux (4 pages maximum)
- l'outil de géolocalisation des trajets
- les documents de communication produits pour annoncer la phase de diagnostic d'une part et restituer les résultats d'autre part.

Les documents devront être clairs pour la compréhension des non initié-e-s.

Format des documents

Tous les documents (questionnaires, présentations, rapports, programmes, notes...) qui seront utilisés pour les enquêtes et lors des réunions du comité de pilotage devront impérativement parvenir 5 jours avant lesdites enquêtes ou réunions au maître d'ouvrage de l'étude pour validation et ajustements si nécessaire avant les enquêtes ou réunions.

Chaque document produit pour les réunions sera transmis sous format informatique (.doc, .pdf et .ppt) et sous format papier (2 exemplaires).

Les rapports validés devront être remis en 2 exemplaires au format papier et en format informatique dans les 15 jours qui suivent la restitution/validation au maître d'ouvrage.

Les textes seront livrés au format Microsoft Word ou équivalent compatible, police Arial.
Les tableaux seront livrés au format Microsoft Excel. Un fichier de description des données sera réalisé pour chaque tableau.
Les illustrations seront livrées au format .JPEG ou .TIFF. La taille et la résolution minimum des images livrées seront de 300 dpi pour une publication dans des rapports ou présentations aux partenaires ou instances décisionnelles du Parc Livradois-Forez.
Les données géographiques seront livrées au format ESRI SHAPEFILE

4-2 Propriété des données

Le prestataire s'engage à ne pas utiliser les données qu'il aura recueillies ou analysées dans le cadre de cette prestation à d'autres fins que la mission qui lui a été confiée.

Toutes les données acquises dans le cadre de sa mission sont propriété du Parc naturel régional Livradois-Forez, maître d'ouvrage, et seront mises à disposition des hôpitaux.
L'ensemble des résultats de la prestation sera propriété du Parc naturel régional Livradois-Forez, maître d'ouvrage.